



AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE

ROME : K2104

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau 4 **minimum**.
Un âge minimum de 20 ans est requis pour la surveillance d'internat.

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

Ce métier vise à aider des enfants scolarisés, handicapés ou en difficulté.

- Aider à la prise de notes pendant les cours et aux devoirs
- Surveiller pendant la sieste
- Aider à l'accomplissement des gestes techniques : prises de repas, gestes d'hygiène, déplacements
- Accompagner lors des sorties scolaires
- Collaborer à la mise en œuvre et au suivi des projets personnalisés de scolarisation
- Stimuler la communication entre les élèves suivis et leurs camarades ou leurs familles

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- En présence de l'enseignant éducateur référent, soutenir les familles/parents en leur communiquant les évolutions ou les difficultés nouvelles de leurs enfants.
- Gérer et animer des groupes

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Ordinateur, bureau, tableau, ...
- Le matériel spécifique de l'enfant (fauteuil roulant, chaussures orthopédiques ...)

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Contraintes posturales (flexion, torsion du tronc, position accroupie,...)
- Port de charges

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Gestion des relations avec l'enfant, ses parents et /ou l'équipe pédagogique
- Déplacements

4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement
Maladie invalidante	Compatible avec aménagement
Visuel	Compatible avec aménagement
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Pas ou peu compatible
Traumatisme crânien	Pas ou peu compatible
Mental	Pas ou peu compatible